ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens et Concours

PROCÉDURE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS POUR LES CANDIDATS QUI SOUHAITENT PRÉSENTER LES ÉPREUVES DANS UN CENTRE SITUÉ À L'ÉTRANGER RATTACHÉS À L'ACADÉMIE DE NORMANDIE.

Les centres des pays suivants sont rattachés : Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, États-Unis, Guinée, Mauritanie, Mali et Sénégal.

Les candidats doivent suivre la procédure complète.

Les candidats ou leur représentant légal s'il est mineur, remplissent le formulaire papier.

Ils ne doivent en aucun cas instruire une demande en ligne sur INCLUSCOL.

Le formulaire, ainsi que les pièces médicales justifiant les aménagements, doivent être envoyés par voie postale selon le pays d'inscription du candidat aux adresses indiquées ci-dessous :

- **Service coordonnateur des examens du lycée français Blaise Pascal d'Abidjan**, pour les candidats des établissements de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Mali :

  LYCÉE FRANÇAIS BLAISE PASCAL
  Quartier Riviera 3 / 25 BP 2257 Abidjan 25 / COTE d'IVOIRE
  Tel : 00 225 27 40 55 89
  examens@lycee-blaisepascal.com

- **Service coordonnateur des examens du lycée français Jean Mermoz de Dakar**, pour les candidats des établissements du Sénégal, de Mauritanie et de Guinée :

  LYCÉE FRANÇAIS JEAN MERMOZ
  Avenue Cheikh Anta Diop / BP 3222 DAKAR / SENEGAL
  Tel : 00 221 33 820 32 55
  examens@lyceemermozdakar.org

- **Service coordonnateur des examens du collège international Marie de France de Montréal**, pour les candidats des établissements du Canada :

  COLLÈGE INTERNATIONAL MARIE DE FRANCE
  4635, chemin Queen Mary
  Montréal (Québec) H3W 1W3 Canada
  Tel : 00 514 737 1177 poste 241
  sandrine.bernard@cimf.ca

- **du service coordonnateur des examens de l'ambassade de France de Washington**, pour les candidats des établissements des Etats-Unis :

  AMBASSADE DE FRANCE A WASHINGTON
  4101 Reservoir Rd NW-20007
  Washington D.C
  Tel : 202-944-6059 /cel:240-437-6172
  Brigitte.buchmuller@ambafrance-us.org

DOSSIER COMPLET À TRANSMETTRE AU PLUS TARD AVANT LE VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2026